



Cadre réservé à l'ADECL

Reçu le

N°

LUSSAC-LES-CHATEAUX (86) (RN 147 entre POITIERS et LIMOGES)

Site Place du Champ de foire Centre ville

Dimanche 10 Juin 2018 (de 9 h à 19 h)

49ème BROCANTE

Ouverte aux PROFESSIONNELS et aux PARTICULIERS

N°

Cadre réservé à l'ADECL

BULLETIN DE RESERVATION

A retourner dès que possible et au plus tard le 4 Juin 2018 à

ADECL – La Mignonnière 86320 Lussac-Les-Châteaux

Tel : 07 71 21 60 88 (Laissez votre message et vos coordonnées)

E-MAIL : contact@adecl.fr <http://www.adecl.com>

NOM (en majuscules) Prénom.....

Adresse.....

C.P..... Ville..... Tél :..... Portable.....

e-mail :

Je réserve un emplacement demètres linéaires. **Borne électrique**

Si vous souhaitez garder votre véhicule derrière votre stand, le nombre de mètres linéaires réservés doit correspondre, au minimum à la longueur de celui-ci (4 mètres).

Voiture Remorque Fourgon Camion Type :

Au tarif de 3 € le m =€ Espèces ci-joint à ma réservation Chèque à l'ordre de l'ADECL

N° Banque Titulaire du compte

Professionnels N° RC.....

Auto-entrepreneurs N° SIRET.....

Je suis vendeur de : articles de brocante produits d'artisanat (à préciser)
 produits locaux autres (à préciser)

Produits Locaux

Je suis vendeur de

Particuliers

Pièce d'identité : Carte d'Identité Permis de Conduire Passeport
N° Délivrée par :..... Le :

Je suis vendeur de (Nature des Produits)

Je déclare sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 brocantes / vide greniers au cours de l'année civile

Fait à.....

Le.....

Signature

IMPORTANT : Ne seront enregistrées que les réservations accompagnées du règlement.

Il ne sera pas retenu plus de 2 vendeurs du même produit en alimentation compte tenu de la manifestation. La vente de boissons et de cafés est réservée à l'organisateur. Préciser avec soin la nature du ou des produits que vous présentez, votre emplacement en dépend et n'oubliez pas d'indiquer si vous souhaitez une borne électrique, dans ce cas munissez-vous d'une rallonge et d'une prise du type caravan. Les emplacements étant très sollicités, aucun remboursement ne sera effectué après le **4 Juin 2018**. Tout emplacement non occupé à 9 h précises sera attribué de nouveau et aucun changement ne sera accepté le jour de la manifestation.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne pouvant nuire au bon déroulement de cette manifestation et décline toute responsabilité sur les transactions effectuées ce jour-là.